



BULLETIN DES BOUTS DU MONDE - JUIN 2019

KASIH BUNDA FRANCE

AMIS DES ENFANTS SANS FAMILLE
www.kasihbunda.fr

Plus que jamais, l'esprit du milieu associatif doit être entretenu. Les causes essentielles que sont les droits de l'enfant doivent recentrer notre bienveillance exigeante et attentive. L'atteinte et la mise en difficulté de la vie est présente sur tous les continents.

Après l'agression de notre pays lors des attentats des extrémistes en 2015 et en 2016, l'agression de notre pays ami le Sri Lanka en 2019 a marqué profondément nos esprits dans le renouvellement de la menace et par la lâcheté des méthodes extrémistes.

La vulnérabilité des amis que nous soutenons apparaît de plus en plus évidente lors des agressions climatiques et géopolitiques. La défense de nos démarches ne rencontre que peu d'intérêt malgré les espoirs qui n'ont été qu'une illusion. Les intérêts médiatiques et politiques se recentrent plus sur la stigmatisation des scandales qui font le « buzz » que sur la concrétisation d'un partage et d'un équilibre de nos liens humanistes.

Dans ce climat nous devons recentrer nos efforts de solidarité benévole.

Nous attendons beaucoup de votre soutien comme vous êtes en droit d'attendre de nous la défense de l'éthique de nos valeurs altruistes de protection des enfants en difficulté.

Les projets humanitaires que nous avons accompagnés en 2018 sont également une contribution infime par rapport au débordement actuel des besoins des enfants en difficulté.

Guy Monceaux, Président



Maduri au centre avec Ratna et Sureka

ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO :

Guy Monceaux, Sandrine et Medhy Evrard, Lilia Montico, Clara Gaget, Denis Foueillassar, Anthony Godard, Christiane et Jean-Jacques Hirsch.

Bulletin réalisé par Kasih Bunda France sur une maquette de Yen Bui - BY CONSULTING.

Imprimé par Vigny-Musset Repro
ISSN N° 2102-118X

SOMMAIRE

Agenda 2019 & Brèves	p.2
Adoption de Samane	p.3
L'adoption sur la sellette	p.5
Projets Sri Lanka	p.8
Projets Indonésie	p.10
Projets Madagascar	p.11
Vie associative	p.12

AGENDA 2019

En Juin

- 4 et 5 : Soirées Théâtre (38)
- Le 30 : Assemblée Générale et pique-nique à La Buisse (38)

En Septembre

- Le 1er ou le 8 : Fêtes des Vendanges (54)
- Les 28 & 29 : Week-end à Villers-les-Nancy (54)

En Octobre

- Le 7 : Soirée Jazz à la salle du Laussy à Gières (38)

En Novembre

- Les 16 & 17 : Marché du Monde Solidaire (54)
- Le 23 : Marché de Tomblaine (54)

En Décembre

- Le 15 : Noël des enfants à La Buisse (38)

Adhésion 2019

L'adhésion à notre association est une des sources de revenus dont nous avons besoin pour fonctionner. **N'oubliez pas de prendre ou renouveler votre adhésion. Celle-ci est passée cette année à 25€.**

BRÈVES & ACTUS

Nouvelles adoptions à Sri Lanka

Début février, deux familles ont eu le bonheur de rentrer avec chacune un enfant : Stéphanie et Marc Chomette ont adopté la petite Shalikala, et la famille Hild s'est agrandie avec un grand garçon.

Une famille est en cours d'adoption à Sri Lanka depuis le mois de mai.

Théâtre à Bresson les 4 et 5 juin, maison des associations

Comme l'an dernier, 8 artistes amateurs offrent 2 soirées au profit de l'association Kasih Bunda.

Vous pouvez choisir l'une des 2 soirées. L'entrée est libre : le chapeau de l'arrière-grand-père de Joëlle sera à l'entrée pour y mettre la participation que vous souhaitez.

C'est un montage de textes de Foissy et Durringer, petites saynètes drôles et rythmées qui n'engendrent pas la mélancolie. De façon à ce que le nombre de personnes soit équilibré sur les 2 soirées (la salle est petite !), merci de nous préciser si vous comptez venir le 4 ou le 5.

D'avance merci !

Jazz à Gières le 7 octobre

Dans le cadre du festival de Jazz de Grenoble, nous organisons avec le support du mécénat d'entreprises de la région de Grenoble un spectacle de Jazz dans la salle du Laussy à Gières le 7 octobre prochain. Au programme le groupe NO JAZZ

qui réinvente le style « Electro/Soul ». Ce groupe a enregistré un album à Los Angeles avec Stevie Wonder, Maurice White, Earth Wind & Fire et Terrace Martin. Un spectacle à ne pas rater !

Maduri va devenir professeur d'éducation physique

Elle connaissait bien toutes les familles de nos filleuls à Sri Lanka et en assurait le suivi avec Sureka. Championne d'athlétisme à un niveau national, Maduri vient de recevoir de la part du ministère de l'éducation une proposition de poste de professeur dans le sud à Galle. Toujours disponible et réactive, sa contribution à notre programme de parrainage a été très appréciée. Nous la remercions vivement et lui souhaitons beaucoup de succès pour sa carrière d'enseignante.

Ecole de Mahiyanganaya

C'est parti ! Les travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour l'école de Mahiyanganaya au centre de Sri Lanka ont débuté en mars et seront achevés début juillet. Cette école, qui compte plus de 250 élèves a bénéficié de notre soutien financier depuis 2006 et touche une zone très pauvre au centre du pays. Rathna assure le suivi de ce chantier pour nous.

Jean-Jacques Hirsch



ADOPTION

Un contexte similaire, des histoires toutes différentes.

A chaque adoption, c'est le même rituel. Appeler les futurs parents, pour leur demander de s'organiser en vue d'une conférence téléphonique. Tout ça sans divulguer le contenu de la conférence, bien sûr. Suspense à son paroxysme. Entre l'appel et la conférence, les moulins tournent à plein régime, avec leurs lots d'émotions : crainte, peur, anxiété, stress, entremêlés de joie, d'excitation.

Rituel, tout du moins pour Kasih Bunda (au passage un grand merci à toute l'association). Parce que pour nous, on est très loin du rituel... Dormir devient une tâche quasi impossible. On vous laisse imaginer dans quelle flaque flasque informe se retrouve nos états mentaux.

Le jour de la conférence, on nous annonce qu'une petite fille de trois ans et demi nous attend à Sri Lanka, elle se prénomme Samanmalee. Après cela, le reste de la conversation n'est qu'une suite de mots dont le sens devient énigmatique sur un fond musical teinté de petit sons de cloches. Béatitude, zénitude, ... C'est ici que commence le bouleversement de nos vies.

Une semaine pour se remettre de la nouvelle et vingt-trois jours départ arrêté, pour s'organiser. Si franchement dans nos têtes, on était prêt, dans les faits, pas vraiment... Après tout, c'est un peu comme une naissance, mais

en 9 fois plus vite, et peut-on vraiment s'y préparer ? Tant pis on délèguera.... Nous, on décolle le 24 septembre.

Dès notre arrivée le 25 septembre à Colombo, le départ de la course administrative est lancé. Aussitôt nos bagages récupérés, nous sommes allés voir notre avocate pour signer les papiers. Quelques courses pour le petit-déjeuner, et une halte bien méritée. Demain départ à 8h30, rendez-vous avec le « probation office ».



Le 26 septembre à 9h30, nous prenons enfin la route pour Bandarawela. L'orphelinat se trouve à 6 heures de route de Colombo. A chaque carrefour, une nuée de tuk-tuk semble fondre sur nous, pour finir par s'entremêler dans le flux de la circulation. Les heures passent et les paysages défilent, les temples bouddhistes aussi. Nous traversons Ratnapura. «Ratna» signifie pierre précieuse en sri lankais. La ville des pierres précieuses nous dévoile ses multiples mines. Maman glisse doucement « *on pourrait s'arrêter pour acheter une jolie pierre* ».

Et papa de répondre que justement nous allons chercher la plus belle... 16h00, la voiture entre au ralenti dans une propriété dans laquelle on peut lire sur l'écriteau : «Probation office». Nos ventres se nouent, nos cœurs battent. Encore quelques secondes...

*Oh temps suspends ton vol...
et vous, heures propices,
Suspendez votre cours !
Laissez-nous savourer les
rapides délices,
Des plus beaux de nos jours !*

Était-elle prête à nous accueillir ? On ne le saura sans doute jamais, mais la rencontre fut un moment magique. Les premiers instants où on se touche, où on se découvre mutuellement. Elle est arrivée clopin-clopat, sans même marquer un temps d'arrêt, sans se laisser un temps de réflexion, elle a franchi la porte et s'est jetée dans nos bras, grands ouverts. A cet instant cette pièce exigüe était devenue bien trop petite pour accueillir tout notre bonheur.



Les semaines qui ont suivi, ont été rythmées par les horaires de l'orphelinat. On avait une première plage horaire de 8h à 12h. En général, en arrivant à 8h, on filait

tout de suite à la salle de jeu pour profiter de la pleine forme de Samane pour des activités d'éveil. A 10h, c'était la pause thé, elle attendait ce moment avec une impatience non dissimulée. Nous aussi ! Mais diplomatiquement on le dissimulait plus adroitement. On finissait la matinée par de petites balades en extérieur dans l'enceinte de l'orphelinat.

Vers midi, on sentait bien qu'elle fatiguait un peu, mais c'était déjà l'heure de la première séparation.

La seconde plage était de 14h à 16h, mais on préférait ne pas y aller avant 15h00. On avait pris l'habitude d'attendre qu'elle se réveille de sa sieste. Du coup, l'après-midi était très courte et on profitait de cette heure pour la consacrer à un moment câlin et d'échange physique.

Le mercredi 17 octobre à 17h30, on reçoit un coup de fil. La juge veut nous voir demain à 9h. 6 heures de route pour retourner à Colombo, on vous laisse compter, mais nous on a choisi de ne pas le faire car visiblement c'était court, très court. Trop court ? Toujours est-il qu'un instant de panique nous a envahis. Sans perdre de temps on a filé comme l'éclair. Les journaux ont titré : « Deux voleurs ont quitté l'hôtel ! ». Contre vents et marées le 18 à 9h, nous étions au rendez-vous.

La date du jugement tombe. Ce sera le Lundi 22 Octobre 2018 à 13h. Lors du jugement au tribunal, la juge nous a posé quelques questions. C'est une procédure très protocolaire qui on doit l'avouer, est un peu stressante. Malgré le fait d'avoir été bien préparé, on remercie Ratna de nous avoir bien rattrapé la situation

(nos fronts en perlent encore). Par la suite tout s'est enchaîné très vite. Jusqu'à ce qu'on tombe sur un nœud « calendrier-stratif ». Globalement l'obtention du passeport s'est bien passé. Il suffisait « tout simplement » d'avoir le formulaire rose (simple comme « bonjour ») ! Entre les jours fériés en France (l'ambassade de France étant un territoire français) et les jours fériés au Sri Lanka, c'est l'obtention du VISA qui a été plus compliqué. Mais on a fini par l'obtenir et programmer notre retour le mercredi 14 novembre.



Depuis Samane évolue à la cadence d'un cheval au galop. En deux mois elle comprenait tout ce qu'on lui disait. Aujourd'hui plus rien ne lui échappe. Même si elle ne parle pas encore, elle sait parfaitement se faire comprendre. Elle est astucieuse, fûtée, et est dotée d'un sens aigu de la canaillerie. C'est une petite fille attachante qui aime danser, bouger, et planter les choux à la mode de chez nous. Elle s'adapte à une vitesse incroyable à toutes les situations. Sensible, elle porte une attention particulière à son entourage. En six mois, quelques événements familiaux ont pu nous montrer qu'elle s'intègre parfaitement à la famille. Elle adore ses oncles, tantes, et adore être prise en charge par ses cousins, cousines... La seule condition, c'est qu'on ne soit pas trop

loin. En septembre prochain, elle fera normalement ses premiers pas à l'école. Insouciante, elle ne se doute pas encore de ce qui l'attend. On stresse déjà pour elle. Aucune difficulté ? Si, il y a bien quelques difficultés, mais pas plus qu'avec n'importe quel enfant. Et pour ce qui est de la parole, elle l'a sur le bout de la langue. On est reparti du Sri Lanka avec une chrysalide, Samane est aujourd'hui un papillon coloré plein de vie qui virevolte.

Alors comment vous remercier, Kasih bunda, Ratna, et tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin, à ce que nous vivons aujourd'hui. Nous espérons que Kasih Bunda puisse encore longtemps accompagner d'autres familles et écrire d'aussi jolies histoires.

Sandrine et Medhy Evrard



L'ADOPTION INTERNATIONALE SUR LA SELLETTE

L'adoption est un sujet qui a de tout temps suscité l'intérêt de tous. Les exemples sont nombreux dans la littérature, le cinéma... Les histoires d'enfants abandonnés déclenchent la fascination et l'intérêt de tous. Les histoires le plus souvent belles déclenchent l'émotion par leur caractère de tragédie. Ces histoires peuvent également être source de manifestations d'avidité et de cupidité. Quoi de plus vil que d'exploiter la détresse d'un enfant à des fins lucratives.

L'histoire de l'adoption se nourrit de ces émotions face à un enfant abandonné. En effet quoi de plus merveilleux que de donner des parents à un enfant délaissé. Ainsi l'image réparatrice de l'adoption est véhiculée dans l'inconscient collectif. Mais la demande d'adoption comprend également la prise en considération de l'abandon. Sans abandon : pas d'adoption et pas d'adoptabilité. L'abandon est une rupture dans la vie, c'est la rupture des liens familiaux, la rupture des racines. La démarche d'adoption doit prendre en compte cette démarche de reconnaissance de l'accident d'abandon.

Jean-François Mattéi dans son ouvrage « le chemin de l'adoption » note que « peu de sujets permettent, mieux que l'adoption, de traduire tout à la fois, dans une société donnée et à un moment précis, la valeur de l'enfant, le besoin de générosité, le pouvoir de s'indigner, l'incompréhension des contraintes administratives, le désir impérieux d'agir, l'idée de la famille et dans une certaine mesure

le sens que l'on donne à la vie ». L'adoption est maintenant considérée comme un marqueur de l'humanisme de nos civilisations occidentales.

L'histoire de l'adoption est en fait très récente en France. Le code civil de 1804 réservait l'adoption aux seuls hommes non mariés âgés de plus de 50 ans et sans descendance légitime. L'adopté devait avoir plus de 25 ans et consentir à son adoption. L'adoption venait combler l'absence d'un héritier.

Il fallut attendre la loi du 19 juin 1923 et du 23 juillet 1925 pour que les mineurs deviennent adoptables. Puis l'intérêt de l'enfant vient au-devant des préoccupations. La citation de Charles Péguy illustre ces préoccupations : « *tout ce que l'on fait, on le fait pour les enfants et ce sont les enfants qui nous font tout faire* ».

Le système législatif français élabore la première loi sur l'adoption moderne, proposée par Simone Veil, le 11 juillet 1966.

L'adoption est une clef dans le respect des droits de l'enfant. L'éthique et son respect par les acteurs de ce processus doit être le garant de sa pérennité. La logique de développement de l'adoption internationale découle de la déclaration des droits de l'enfant de 1959. « *L'adoption est une mesure de protection de l'enfant. Si les circonstances ont privé l'enfant de famille, il doit pouvoir bénéficier dans son pays de naissance ou dans un pays étranger d'une adoption comme moyen d'assumer ses soins nécessaires* » article 21 de la convention inter-

nationale des droits de l'enfant de 1989 (C.I.D.E.). Ce droit de l'enfant à une famille est reconnu au-delà des frontières qui l'ont vu naître, en conformité avec l'intérêt supérieur de l'enfant. Ainsi depuis 1989, un espace juridique transfrontalier spécifique au monde de l'enfance existe, il reconnaît l'universalité de son statut.

Les enjeux de respect de cette éthique dans le cadre de l'adoption internationale sont encore plus importants pour que cela reste une chance pour les enfants délaissés. Aujourd'hui, adoptants et adoptés, états et associations sont prêts à regarder en arrière pour mieux aller de l'avant. L'enjeu historique consiste à saisir une réalité complexe. Porter un regard rétrospectif est indispensable. L'histoire de l'adoption internationale est très récente. Depuis les années 60, époque à partir de laquelle l'adoption internationale peut être envisagée comme un phénomène de société, on estime entre 300 000 et 500 000 le nombre d'enfants ayant fait l'objet d'une adoption internationale dans le monde. Pour la France entre 1979 et 2007 le nombre est d'environ 80 000. Ce qui la place au deuxième rang derrière les Etats-Unis.

Les enfants ont été les protagonistes le plus souvent passifs de l'histoire de l'adoption internationale. Les enfants adoptés dans les années 1980-1990 sont devenus adultes. Ils sont de plus en plus acteurs de phénomènes internationaux induits par l'adoption : recherche de leurs racines, aide au développement des pays d'origine, traits d'union culturels

entre les nations.

Plusieurs scandales ont éclaté dès les années 80 sur des procédures d'adoptions illégales dans de nombreux pays : Mexique, Côte d'Ivoire, Tchad, Roumanie, Vietnam, Cambodge, Laos, URSS, Chine, Sri-Lanka, Indonésie. L'adoptabilité des enfants et le libre arbitre des parents biologiques sont les deux points névralgiques de toutes ces affaires qui se multiplient à partir des années 80. Les rumeurs sont légions, mais les trafics véritablement organisés semblent peu nombreux. Il s'agissait alors plus de filières mettant en contact des juristes, des intermédiaires dans les pays d'origine avec des pratiques de corruption difficilement évaluables, dans le cadre de démarches individuelles. Il convient de distinguer le recours à l'argent, qui permet d'accélérer des procédures légales et le trafic d'enfants aux origines mal définies dénoncé par les États et les associations.

Plus récemment des reportages sur la démarche de recherche des origines de jeunes adoptés à Sri-Lanka dans les années 1983-1993 a remis à jour l'affaire des « baby-farm » et des « bébés volés du Sri-Lanka ». Ces révélations le plus souvent à charge et sans discernement soulèvent inévitablement la suspicion et l'opprobre sur les acteurs de l'adoption internationale : autorités des pays d'origine, autorités des pays d'accueil, intermédiaires locaux, associations impliquées dans l'adoption internationale. Les acteurs de ces procédures suspectes ont maintenant disparu pour la plupart ou ne sont plus en activité. Le fond du problème est de tenter de démontrer le caractère lé-

gal ou illégal de la rupture du lien. Les reportages présentés, malgré le professionnalisme des intervenants journalistes, montrent qu'il sera difficile d'affirmer le caractère illégal des procédures. Un certain nombre d'intervenants actuels peu scrupuleux sont tentés de faire profit de ces recherches en demandant des rémunérations importantes à ces jeunes occidentaux solvables. Cette exploitation est clairement montrée dans le reportage néerlandais de ZEMBLA.

Seul un résultat ADN avec correspondance à 50% du matériel génétique permet d'identifier un ascendant biologique direct, mère biologique ou père biologique. Cette démarche de recherche des origines biologiques, légitime de la part des jeunes adoptés, nécessite une implication personnelle. Elle ne se présente comme une nécessité que chez un nombre limité de jeunes adoptés, souvent à l'occasion d'événement de leur vie intime.

Les archives de notre association ne permettent pas de retracer les procédures qui ont été accompagnées entre 1983 et 1993. L'association proposait à cette époque une mise en relation avec les organisations basées aux Pays Bas et en Suisse.

Les appuis des demandes de recherche sont les dossiers détenus par la famille adoptive, les archives colligées par la MAI et disponibles à la consultation accompagnée, dans les conseils départementaux. Les autorités sri-lankaises sur place peuvent être consultées par l'intermédiaire du Probation Office. Les entretiens au plus haut niveau au sein du service social international ont

conduit à laisser les autorités sri-lankaises être le point d'entrée unique et le seul point de traitement de toute demande de ressortissant européen d'origine sri-lankaise à la recherche de ses parents biologiques.

Lorsque l'authentification de la descendance biologique est établie par des tests ADN, des interrogations sur la réalité de l'histoire de l'enfant persistent comme cela apparaît dans les reportages ayant accompagné ces démarches.

Nous avons choisi après plusieurs expériences infructueuses de ne pas participer à cet accompagnement devant la difficulté, l'incertitude, l'insatisfaction et le côté très aléatoire des résultats.

Jusqu'en 1985 l'agrément de la DDASS n'était pas obligatoire pour l'adoption d'un enfant étranger. Le nombre de visas « adoption » délivrés par la France a explosé dans ces années (935 en 1980, près de 3000 en 1990, plus de 4000 en 2004). Le choix de tel ou tel pays d'origine était dicté par la faisabilité, les difficultés de mener à terme un projet long et onéreux.

La croissance du nombre des adoptions internationales et du nombre de pays concernés rendit nécessaire l'établissement de principes communs, d'où la convention de La Haye en matière de juridiction. La convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption a été reconnue par la France en avril 1995, elle est entrée en vigueur le 1^{er} mai 1995 à Sri Lanka. Le texte considère qu'une adoption internationale est celle qui implique le

déplacement de l'enfant de son pays d'origine vers celui où vit sa famille adoptive (article 2.1). Selon la convention, l'intérêt de l'enfant doit passer avant tout. Si possible, il vaut mieux qu'il soit adopté par des proches ou reste dans son pays d'origine. L'adoption dans les états étrangers signataires ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un organisme agréé et toute forme d'achat des enfants ou de rémunération financière est bannie. L'adoption individuelle est strictement interdite à Sri Lanka depuis cette entrée en vigueur. Depuis 1994 le nombre d'adoption par la France se situe entre 4 et 10 par an. Notre association a été reconnue par la MAI en tant qu'Organisme Agréé pour l'Adoption en 1998. Notre vigilance doit être grande dans le respect de la convention de La Haye. Il est actuellement impossible que des pratiques illégales puissent avoir lieu à l'insu des autorités Sri Lankaises, des autorités françaises et de notre OAA. Les enfants qui sont confiés par les autorités Sri Lankaises ont tous une histoire identifiée. A Sri Lanka, l'avortement est décriminalisé dans trois situations : si la grossesse fait suite à un viol, si la mère est âgée de moins de 16 ans, si la santé de la mère est en jeu. Les adoptions locales sont nombreuses. L'adoption locale est toujours privilégiée. Le délai d'attente avant une proposition à l'adoption internationale est toujours supérieur à 12 mois. Les enfants ont fait l'objet d'au minimum trois propositions avec refus d'adoption en local. Les enfants sont proposés à l'adoption internationale par les autorités Sri Lankaises pour des raisons de santé, d'accompagnement de

besoins spécifiques, pour des raisons de morale religieuse, d'histoires stigmatisantes, pour des raisons de mise à distance géographique dans l'intérêt de l'enfant.

Dans son ouvrage « A comme Adoption », Patricia MOWBRAY souligne la place de cette filiation : « *L'adoption n'est pas une prédation, elle est la juste réponse à la pire des solitudes, celle pour un enfant de grandir sans personne à qui se lier* ». L'adoption internationale n'a pu se développer que grâce à l'humilité des pays considérant le droit de l'enfant au-dessus de leur fierté nationale, reconnaissant que l'avenir des enfants délaissés de leur territoire pourra être meilleur expatrié dans une famille adoptive plutôt qu'au sein d'institutions sociales précaires et économiquement difficilement supportables par leur politique sociale. Nous devons poursuivre notre action en faveur de ces enfants qui ont besoin même si les espoirs de poursuite de ces démarches est de plus en plus précaire.

En Roumanie les adoptions ont été suspendues dans les années 2000 suite à la corruption qui sévissait aussi dans ce secteur. De jeunes adultes se retournent maintenant contre les autorités de leur pays, les accusant de les avoir privés de leur enfance en les gardant otages depuis 2001 dans les institutions, en les empêchant d'être adoptés par des familles étrangères.

En France, la plupart des travailleurs sociaux et des personnels de justice sont formés pour rétablir ou maintenir de façon précaire le lien biologique. Dans ce cadre l'adoption est trop sou-

vent considérée comme un échec sous couvert du « bien de l'enfant ». Ceci donne lieu encore actuellement en France au sacrifice de générations d'enfants placés en institution et livrés à la rue dès leur majorité administrative entraînant une misère sociale institutionnelle dans « le pays des droits de l'homme ». Quelle réparation pourra être proposée à la génération des enfants dont la vie a été sacrifiée au sein d'institutions sur notre territoire et qui n'ont pu bénéficier d'une procédure d'adoption au début de leur histoire ? Les nouvelles décisions politiques ; pourquoi pas ? : PMA pour les couples homosexuels, GPA etc... Il s'agit d'un tout autre sujet !

Mais ayons les exigences de notre modernité ! Ayons l'exigence d'une défense des droits de l'enfant ! Ayons l'exigence d'une défense de ce moyen d'apaisement du traumatisme de l'abandon, qu'est la famille adoptive !

Guy Monceaux



Musée Picasso - Paris



NOUVELLE ÉCOLE ET UNE OPÉRATION VÉLOS

Ecole de Mahiyanganaya : le nouveau bâtiment... c'est parti !

Après le tsunami de décembre 2005, nous avons eu beaucoup d'appels au secours de la part des populations qui vivaient au bord de la mer et qui ont été largement touchées par cette catastrophe. Au milieu de cette avalanche de demandes, une nous a particulièrement touchés : une petite annonce dans un journal local disant que l'école de Wattala dans la banlieue de Mahiyanganaya avait de plus en plus d'élèves et que l'équipe pédagogique manquait cruellement de classes et de logement pour les instituteurs. Une bonne partie d'entre eux viennent de Kandy (3 à 4 heures de route), et passent la semaine sur place.

En effet, cette école est dans le centre du pays, dans une zone très pauvre où l'on trouve des petites exploitations agricoles centrées sur la culture du riz et les Vedda, les aborigènes qui se sont isolés de la civilisation moderne et vivent de la chasse et de la cueillette... et d'un peu de tourisme plus récemment.

Nous avons donc trouvé des donateurs en 2007 dont le groupe DIM et pu réaliser un premier bâtiment en 2008.

En 2012, un second bâtiment a pu être construit, portant le nom de Noémie, qui fut adoptée par une famille via notre association et qui perdit la vie tragiquement dans un accident de voiture.

Avec une équipe pédagogique remarquable et des effectifs en constante augmentation il devenait nécessaire d'ajouter encore un bâtiment.

Lors de notre voyage en groupe en mai dernier, nous avons pris l'engagement de trouver les fonds pour répondre favorablement à la demande du directeur de l'école.

Grâce à deux gros donateurs dans l'année 2018 et aux événements que nous avons organisés pour ce projet (marché artisanal, soirée jazz, soirée théâtre, subvention du Conseil Départemental), nous avons pu signer l'accord de financement du projet et verser en mars le premier acompte.

Les travaux ont pu démarrer et nous avons les premières photos pour illustrer cet article.



Le projet devrait être fini cet été, nous vous rappelons que l'année scolaire à Sri Lanka débute en janvier.

Le support régulier que nous avons pu apporter à cette école est un exemple de l'aide concrète que nous apportons et qui est en cohérence avec notre programme de parrainage, qui porte sur plus de 200 enfants dans ce pays.

Jean-Jacques Hirsch



Opérations Vélos avec l'ONG Cycles et Solidarité

C'est aussi parti pour cette opération dont l'initiative revient à une ONG basée à Strasbourg.

Cycles et Solidarité est une association à but non lucratif de type Humanitaire et de Solidarité Internationale de lutte contre les inégalités Nord-Sud.

Cette association est constituée selon le régime de droit local du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

Toute l'équipe de C&S est composée uniquement de bénévoles.

Sa mission est d'évaluer les besoins, de collecter des vélos non utilisés et en état de marche (ainsi que des accessoires de sécurité : casques, gilets fluo et éclairage), de s'occuper de la maintenance et de la remise en état (en France par Cycles & Solidarité ou par des écoles), de la logistique et du transport, de la distribution, de l'accompagnement terrain (formation mécanique, logistique, apprentissage) et de mettre en place des activités autour du vélo (par exemple clubs), sur la zone « Asie du Sud Est ».

Le partage des responsabilités dans l'opération que nous allons mener ensemble fin octobre dans la région pauvre de Triconmalee est le suivant:

- C&S a récupéré une centaine de vélos dont la moitié viennent du parc municipal de la ville de Strasbourg et a fait ce qu'il était nécessaire pour qu'ils soient en très bon état
- Ces vélos seront acheminés par un transporteur sponsor de l'opération,

dans un premier temps par la route jusqu'à Marseille, puis par la mer jusqu'au port de Colombo ;

- KBF assure le dédouanement de ces vélos à leur arrivée à Colombo
- KBF assure le transport des vélos et des matériels d'entretiens associés jusqu'à la zone de distribution dans la région de Trincomalee
- KBF assure la sélection des villages ciblés pour la distribution
- KBF assure la sélection des garages qui verront leurs personnels être formés sur l'entretien de ces vélos
- KBF assure la logistique pour cette opération prévue fin octobre 2019.

Un grand merci à l'équipe de C&S pour leur générosité et la confiance qu'ils nous font en nous choisissant comme partenaire stratégique pour ce beau projet.

Site web de Cycles et Solidarités : <http://cyclesetsolidarite.org>



Clara Gaget – Chef de projet
Jean-Jacques Hirsch



PARRAINAGE

Lilia & Dilini

Samedi 16 février 2019. Ma fille et moi sommes dans l'avion pour le Sri Lanka. Cela faisait bien longtemps que j'attendais ce moment. Plus précisément, cela faisait 3 ans. 3 ans que je suis devenue la marraine de Dilini. 3 ans que le Sri Lanka est devenu une réalité concrète et non plus seulement le nom évocateur d'une destination lointaine et exotique. 3 ans que je guette l'opportunité de rencontrer enfin ma filleule.

Elle aussi m'attend. Elle m'a écrit dans ses lettres qu'elle avait espéré me voir à chaque fois que des voyages avaient été organisés par Kasih Bunda. Mais, cette fois-ci, c'est la bonne !

Nous partons au Sri Lanka pendant 2 semaines et notre voyage nous permettra de découvrir un petit peu les beautés de ce pays. Le hasard de l'itinéraire que nous avons dessiné fait que nous serons à Bentota à la fin de notre voyage. Il me faudra encore un peu de patience... Chaque étape de nos pérégrinations me rapproche un peu plus de Dilini, chaque train, chaque bus, chaque tuk-tuk.

Ma fille se moque de moi qui ai tapissé le fond de notre sac de voyage de friandises pour Dilini. Certains jours, en mal de sucre, elle menace d'entamer les paquets qu'elle regarde avec convoitise depuis le début de notre voyage.

Finalement notre voyage est passé très vite. Et nous voici à Bentota. Nous avons rendez-vous avec deux jeunes filles de l'association qui nous accompagneront auprès de Dilini et nous serviront de traductrices. Nous suivons en tuk-tuk leur moto et l'excitation, l'impatience et l'appréhension montent durant ce

court trajet sur des chemins qui cahotent.

Nous arrivons chez Dilini qui nous attend dans une jolie robe. Je saute du tuk-tuk pour l'embrasser. J'aimerais la serrer dans mes bras mais n'ose pas. Je regrette de ne pas suffisamment connaître la culture sri-lankaise pour savoir ce qui se fait et ce qui ne se fait pas.

Mais je ne suis pas la seule à être intimidée. Dilini se tortille, regarde le bout de ses chaussures et sourit timidement. Elle répond à mes questions par monosyllabes. Entre le filtre de la traduction et les balbutiements de Dilini, la conversation est laborieuse mais cela n'enlève rien au plaisir de nous voir et de passer ce moment ensemble.

Le moment de la séparation arrive trop vite. Il est difficile de se dire « à bientôt ».

Nous reverrons-nous ? Dans combien d'années nous reverrons-nous ? Nous repartons le cœur un peu serré mais plein de l'émotion de cette rencontre inoubliable.

Lilia Montico





URGENCE TSUNAMI ET PROJET DE L'ÉTÉ

Urgence tsunami Indonésie

Après Lombok proche de Bali en Juillet 2018, Palu aux Célèbes en Octobre 2018 c'est au tour de l'Ouest de Java d'être frappé par un séisme suivi d'un tsunami.

Le tsunami du 22 décembre 2018 dans le détroit de la Sonde est un tsunami provoqué par l'éruption du volcan Anak Krakatoa. Il résulterait d'un glissement de terrain sous-marin apparu 24 minutes après cette éruption, et aurait été aggravé par un fort coefficient de marée. Il frappe les plages du détroit de la Sonde, notamment dans les provinces de Banten et de Lampung, sur les îles de Java et Sumatra, en Indonésie, faisant plus de 500 morts, 2000 blessés, et de nombreux disparus. Les maisons en bordure de plage, souvent frêles ont été balayées par la vague.



Début Janvier 2019 Esther avec un reliquat de collecte pour le tsunami des Célèbes est allée sur place, en voiture depuis Jakarta, distribuer des denrées (essentiellement de la nourriture) dans un camp de réfugiés situé à Caringin dans la région de Banten Pandeglang Labuan. Elle nous a ramené quelques photos de cette mission.



Projet été 2019 en Indonésie

Grâce aux adhérents de KB France qui parrainent de façon collective un centre humanitaire situé à Atambua au Timor Occidental, Karine Cheng de France et Esther Bittner sur place vont pouvoir organiser deux missions au mois de Juillet.

La première consiste à équiper quelques maisons d'un village isolé de réservoirs d'eau. En effet après la saison des pluies

vient une saison très sèche de plusieurs mois et dans cette région sans infrastructures, l'approvisionnement en eau potable devient une corvée de tous les jours surtout pour les enfants. L'idée est simplement d'équiper une vingtaine de maisons de réservoirs d'1 m3 pour stocker l'eau et la restituer par la suite.



Le deuxième projet consiste à continuer d'équiper la maternité d'Atambua, que nous avons déjà aidé par le passé, d'équipements médicaux. En tout premier lieu acheter des consommables pour l'appareil d'analyse de sang offert il y a deux ans mais aussi un lit moderne et si les cordons de la bourse le permettent un électrocardiogramme.

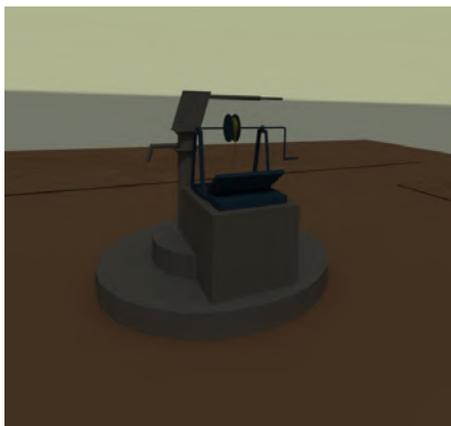
Ces missions se réalisent ce mois de Juillet, quelques personnes habituées viendront aider Karine et Esther, à ce jour nous n'avons pas trouvé de groupes d'étudiants désireux de réaliser ce genre de mission donc si vous souhaitez participer à cette mission humanitaire, faites-vous connaître, il est encore temps !

Denis Foueillassar



ABOUTISSEMENT DES PROJETS EN 2019

Maintenance et modification des puits sur Tuléar



Simulation 3D puits modifié avant travaux

Alors que depuis septembre 2018, Vévé a entamé une remise à niveau de l'ensemble des puits installés par Kasih Bunda, nous avons pu en ce début d'année boucler le budget des travaux lancés fin 2018 et budgétés sur 2019 qui consistaient à améliorer l'accessibilité des puits pour une plus grande sécurité pour notre technicien et également permettre en cas de problème de pompe, de proposer une solution alternative de récupération d'eau manuelle sans création de dégâts des infrastructures existantes.



De l'ensemble des 11 puits qui ont été traités, nous avons pu enfin voir les premiers résultats dont voici quelques photos :



de la pompe, la partie poulie pourra être déverrouillée par Vévé en attendant qu'il puisse intervenir sur la maintenance de la pompe pour la remettre en état. Cela permettra un remontage manuel temporaire de l'eau sans qu'il y ait nécessité de casser la dalle de béton, comme auparavant. Cet accès lui permettra également d'intervenir dans le puits avec plus de sécurité en facilitant son accès à l'intérieur.



Pour les prochaines années, la surveillance et la maintenance plus légère des puits par Vévé nous permettra de réduire les coûts inutiles que nous pouvons convertir en emploi avec Vévé.

Tout le monde y est gagnant !

Construction de la salle d'eau, de l'assainissement du centre Sainte Marie, à Antananarivo

Alors que nos efforts pour les puits se sont concrétisés par vos dons, nous manquons encore de finances pour lancer la construction d'une nouvelle tranche du centre à Antananarivo en 2019.

A ce jour, nous n'avons plus de puits en défaut de fonctionnement et Vévé va pouvoir maintenant se consacrer à la maintenance préventive de ces puits. Il va réaliser un entretien régulier des parties mécaniques, le nettoyage et curage des puits pour que tous les enfants qui avaient l'habitude d'utiliser ces points d'eau puissent retrouver une facilité dans l'accès à une eau correcte voire potable.



En rouge, la partie RDC du centre initialement prévue à la mise en construction pour 2019 si le financement le permet. Budget 2019 prévu : 4000 €.

Ne Rien lâcher !

Même si la situation actuelle est dure partout et pour grand nombre de personnes, je compte sur vous et votre entourage pour relayer ce projet et essayer de lever suffisamment de fonds pour terminer l'année 2019 avec la réalisation de ce beau projet sur Madagascar.

Didi, le directeur du centre, compte sur nous pour l'aider dans ce travail de fond qui met le bien-être des enfants au cœur de cette action.

Soutenez-nous et en route pour les projets Madagascar 2019 !

Anthony Godard



VIE DE L'ASSOCIATION

Rapport moral et financier 2018

Rapport moral

Adoption

L'année 2018 a permis de proposer une famille adoptive à six enfants délaissés, 4 enfants originaires de Bulgarie et 2 enfants originaires du Sri Lanka. Parmi les petits d'origine Bulgare il convient de souligner que deux étaient des enfants grands (10 et 11 ans). Les autres enfants sont âgés de 3 à 5 ans.

Les enfants adoptés cette année présentaient tous des besoins spécifiques (âge, problème de santé, retard d'acquisition, histoire difficile et stigmatisante).

Le Sri Lanka propose un très petit nombre d'enfants à l'adoption internationale. La confiance qu'ils ont dans notre association et les rapports entretenus avec notre correspondant et les autorités centrales sri-lankaises permettent de maintenir ces quelques histoires exceptionnelles.

Le secrétariat est assuré par un poste à mi-temps et la commission adoption est composée de 10 membres, dont deux médecins. Cette commission s'est réunie via Skype tous les mois. A noter que trois nouveaux bénévoles se sont engagés dans cette commission adoption, tous ont adopté via notre association : Céline et Bernard Gittler qui ont adopté un petit garçon d'origine sri-lankaise et Delphine Salomon qui a adopté une petite fille d'origine sri-lankaise et un petit garçon d'origine bulgare. Nous remercions Cédric

Brimont pour son investissement dans la commission adoption de 2013 à 2018. Il poursuivra son implication bénévole dans notre association avec l'équipe du grand Est.

L'importance de la sélection et de la formation des couples postulants reste de mise afin d'adapter au mieux leur projet à la réalité de l'histoire des enfants proposés par les deux pays. L'équilibre financier de notre activité d'adoption a été une nouvelle fois assuré en 2018, mais il reste fragilisé par le contexte global de l'adoption internationale.

Enfin, un regain de demande a été constaté autour de la RDO, uniquement relative à Sri Lanka. Notre position sur ce sujet reste inchangée, nous diffusons le guide que nous avons élaboré en 2015 lorsque les personnes le souhaitent, nous prenons les appels, nous avons désigné un référent sur le sujet et renvoyons vers la MAI pour tout ce qui concerne les documents et les recherches individuelles.

L'activité de parrainage a été stable en 2018 avec plus de 320 enfants recevant une bourse scolaire de 16 euros chaque mois. Le nouveau centre créé en Indonésie à Timor se développe. Le transfert de compétences sur la gestion du parrainage vers Delphine Andrieu s'est poursuivi avec de plus en plus d'autonomie

de sa part. Une nouvelle bénévole, Frédérique Hild, a accepté de venir donner un coup de main sur cette activité en prenant en charge le calcul trimestriel des sommes qui sont envoyées aux différents centres et les relations avec les parrains/marraines. Enfin, notre traducteur Eranga, pour les filleuls de Sri Lanka, nous assure un service rapide et de qualité.

Pour les projets, nous avons pu recueillir un niveau exceptionnel de dons, lequel va permettre de lancer en 2019 le gros projet de construction d'un bâtiment à Mahiyanganaya (Sri Lanka). Nous allons augmenter notre action humanitaire en Indonésie et poursuivre notre action de fond pour assurer la remise en état et la maintenance des nombreux puits que nous avons financés par le passé à Madagascar.

Un projet original va voir le jour en 2019 en collaboration avec une association basée à Strasbourg : Cycles et Solidarité. Une centaine de vélos en très bon état vont être acheminés dans la région de Trincomalee (Sri Lanka) au mois d'octobre 2019, avec un stock de pièces de rechanges et une formation au dépannage d'employés de garages locaux.

La soirée Jazz en partenariat avec le Jazz Club de Grenoble financée par le mécénat de 3 sociétés de la région a eu beaucoup de succès comme en 2016 et 2017. Elle sera reconduite en 2019. La

contribution de cette soirée dont tous les bénéfices vont à notre association est forte sur le plan financier.

Enfin, le voyage qui mixe tourisme, découverte de Sri Lanka et de nos actions humanitaires locales a eu un bon succès. Le budget a été à l'équilibre sur cette opération qui repose bien entendu sur la qualité des prestations que nous fournit notre responsable local Rathna.

Au total, les dons et les manifestations ont permis de mettre de côté plus de 21 000 euros pour le financement des projets 2019 tout en assurant un résultat d'exploitation très positif.

**Pour le CA de Kasih Bunda France,
Le Président, Guy Monceaux**

Rapport financier

L'année 2018 a été marquée sur le plan financier par les principaux points suivants :

- Résultat positif important (6 372 euros) en raison de la maîtrise des charges (salaire et budget projets), du niveau très élevé des donations (26 082 euros soit +44%) et du maintien du niveau des bénéfices liés aux événements.

- Bon niveau de la communication
- Qualité des prestations élevée et reconnue.

Il convient de noter les points complémentaires suivants :

- Les donateurs importants apportent leurs dons pour des projets bien précis, et donc nous allouons les dotations 2019 suivant leur desiderata ;

- Les ventes de chocolats en 2019 sont inférieures à celles de 2018 (-45%) mais sont toujours bénéficiaires (+60%) ;

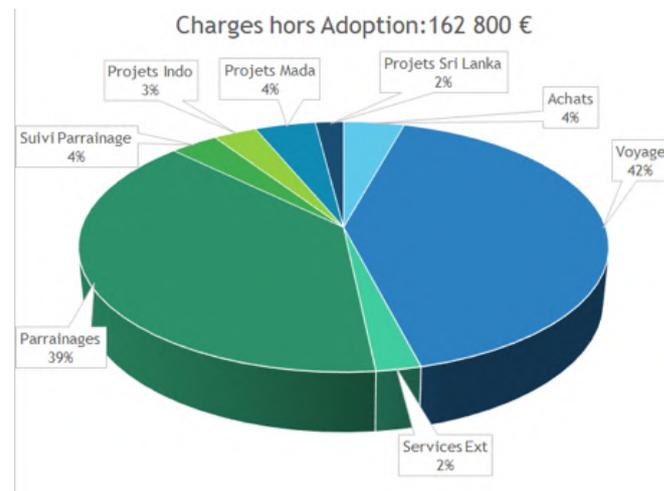
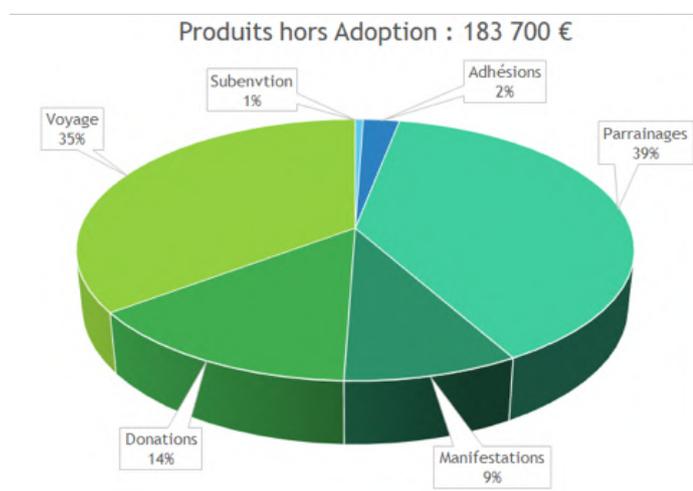
- Les produits Adoption sont essentiellement dûs aux signatures de nouvelles conventions qui servent à couvrir les charges sur plusieurs années, jusqu'à l'apparement ;

- Du fait de l'utilisation d'Internet, les frais de publication (impression et routage postal des bulletins sont minimes).

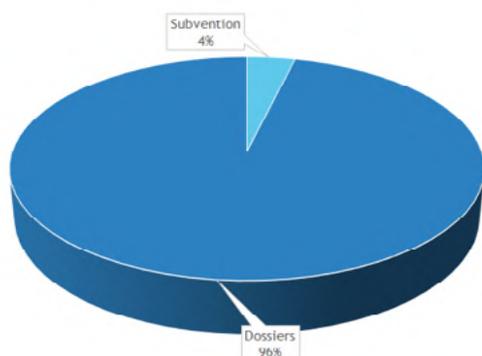
En fin d'année les disponibilités en banque étaient de 95 464 euros ; Notre bilan est établi et certifié par la Cabinet B2A.

**Pour le CA de Kasih Bunda France,
Le Trésorier, Jean-Jacques
Hirsch**

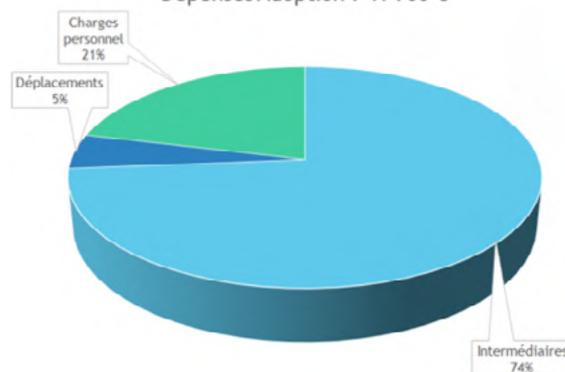
Vous trouverez ci-après les détails des recettes et dépenses pour les activités de notre association.



Produits Adoption : 52 600 €



Dépenses Adoption : 41 700 €





VIE DE L'ASSOCIATION

Le CA du 19 décembre 2015 a voté une augmentation du parrainage à 16 euros par mois.

Cette somme représente un minimum. Devant l'augmentation du coût de la vie dans les pays où nous intervenons, certains parrains ont déjà réalisé une augmentation à 20€ par mois. Nous vous rappelons que l'adhésion annuelle (25€) est à payer en plus du parrainage. Elle sert au fonctionnement de l'association.

Pensez à anticiper vos dons supplémentaires car l'envoi d'argent se fait chaque début de trimestre (janvier, avril, juillet et octobre).

Une nouvelle équipe de bénévoles s'implique dans l'activité parrainage de notre association. Cette équipe privilégie le paiement par virement automatique. Merci de bien vouloir demander le RIB du compte parrainage auprès de notre responsable :

Delphine ANDRIEU
 24, rue de la Libération
 38950 ST MARTIN LE VINOUX
 delphine.kasihbunda@gmail.com

Merci de nous envoyer votre adresse courriel à :
 contact@kasihbunda.fr

KASIH BUNDA FRANCE

Secrétariat Général
 1 bis, Cloître Saint Aignan
 45000 Orléans
 contact@kasihbunda.fr

Secrétariat Adoption
 Sylvie Pech
 Les Ecureuils
 Route de Perquelin
 38380 St Pierre de Chartreuse
 07 68 63 32 48
 adoption@kasihbunda.fr

AVEZ-VOUS RÉGLÉ VOTRE ADHÉSION 2019 ?

Comme vous le savez, l'intégralité des sommes que nous recevons est utilisée pour financer nos actions vers les enfants d'Indonésie, de Madagascar et de Sri Lanka. L'adhésion sert à couvrir les frais de fonctionnement de l'association.

Nous vous rappelons que notre association est autorisée à recevoir les dons et legs par la déclaration du 07/05/1984, délivrée par la préfecture de l'Isère et publiée au journal officiel de la République Française le 23/05/1984. Sont éligibles aux réductions d'impôts prévus aux articles 200, 238bis et 885-0 Vbis du Code Général des Impôts :

- L'adhésion à l'association
- Les dons
- Les sommes versées pour les parrainages et les projets humanitaires

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

ADHÉSION

Je m'inscris comme membre adhérent de l'association, en versant une cotisation annuelle de 25€.

DON

Je soutiens l'ensemble des actions de l'Association, et je verse en tant que bienfaiteur un don de _____ €.

PARRAINAGE

Je parraine en versant régulièrement la somme mensuelle de 16€.

Indonésie

Madagascar

Sri Lanka

Individuel

Collectif

KASIH BUNDA FRANCE

signifie « Amour maternel » en indonésien

Amis des Enfants Sans Famille - Kasih Bunda France est une association humanitaire, apolitique et de type loi 1901, déclarée à la préfecture de l'Isère et enregistré sous le N° 13599, le 07/05/84.

- 2018** : 6 adoptions. Voyage à Sri Lanka en mai. Mission maintenance puits à Madagascar. Aide urgence en Indonésie.
- 2017** : 2 adoptions à Sri Lanka, 1ère adoption depuis la Bulgarie, Mission à Madagascar, Analyseur Malaria pour Timor (Indonésie).
- 2016** : 2 adoptions d'enfants grands. Tournée Magiciens et Projet Sport à Sri Lanka. Un puits à Tuléar.
- 2015** : 3 adoptions de Sri Lanka. 2 Puits à Tuléar et Mangily. Projet orphelinat en Indonésie. Habilitation pour l'adoption d'enfants nés aux Etats-Unis.
- 2014** : 30 ans de KBF. Voyage touristique et humanitaire à Sri Lanka. Tournée «Train de la Vie» dans les orphelinats de Sri Lanka et 2 adoptions.
- 2013** : Kasih Bunda est agréé par le Ministère des Affaires Etrangères pour l'adoption en Bulgarie. Une adoption à Sri Lanka. Puits CEG Betania à Madagascar. Aide Orphelinat Ende en Indonésie.
- 2012** : Voyage à Sri Lanka - Ecole Noémie Raballand - Orphelinats Indonésie
Tournée Malagasy Gospel Choir - Puits Tsimenatse à Madagascar
- 2011** : Tournée Malagasy Gospel en France Aide alimentaire orphelinats du Sri Lanka Puits à Madagascar Ecole à Mahiyanganaya Mission en Indonésie - 6 adoptions
- 2010** : Voyage KB à Madagascar et deux adoptions
- 2009** : 25ème anniversaire de l'association. Aide alimentaire aux orphelinats du Sri Lanka
- 2008** : Ecole de Mahiyanganaya au Sri Lanka, Centrale solaire à Mangily-Madagascar, Mission en Indonésie
- 2007** : Inaugurations des projets post-tsunami à Sri Lanka : Gamini College à Bentota, Rajapakse à Ahungalla et Kalutara
- 2006** : Ecole d'Ankalika et construction de puits à Madagascar
- 2005** : Actions humanitaires et reconstructions d'écoles et de maisons suite au tsunami au Sri Lanka et en Indonésie.
- 2004** : 20ème Anniversaire de l'Association à Sri Lanka.
Madagascar : Kasih Bunda à Tuléar avec Colette Laurans.
- 2003** : Voyage à Sri Lanka avec remise officielle du puzzle au Sewing Center et journée pour tous les enfants parrainés.
- 2002** : Participation à la construction du Sewing Center à Colombo inauguré en octobre 2002.
- 2001** : Naissance du site Internet Kasih Bunda, Kirikou crée un lien entre les écoles de là-bas et d'ici avec son livret et son site Internet.
- 2000** : Lancement du programme Kirikou et construction du 1er puits,
- 1998** : Kasih Bunda est agréé par le Ministère des Affaires Etrangères pour l'adoption à Sri Lanka,
- 1996** : Construction du centre d'accueil AINA à Madagascar,
- 1995** : Construction d'une classe dans l'hôpital de Ragama à Sri Lanka,
- 1993** : Rencontre avec le commissionnaire Mme Ranassinghe, attribution d'un home d'état à Bandarawella (Sri Lanka).
- 1992** : A Sri Lanka : Rencontre avec Soeur Angela. Parrainage d'enfants handicapés ou nés de parents handicapés. Création d'un centre d'apprentissage mixte de couture et de broderie, et d'un centre agricole.
A Madagascar : Construction d'une crèche garderie, d'un centre de récupération,
- 1990** : Création d'un centre nutritionnel à Madagascar dans le quartier d' Ambodirano, parrainage collectif,
- 1987** : Rencontre avec le Dr Goonewardena à Sri Lanka et aide à l'orphelinat de Dehiwala, parrainage d'enfants,
- 1985** : Aide à l'adoption d'enfants nés à Sri Lanka,
- 1984** : Création d'AESF dans le but d'aider l'orphelinat Yayasan Bina Sejahtera à Djakarta -Indonésie.

**Aidez-nous et avec vous, continuons à écrire
L'HISTOIRE de KASIH BUNDA**